

ART ET ECOLE

Note de synthèse / groupe de travail Culture et Démocratie

A l'initiative de Culture et Démocratie, un groupe de travail composé de représentants des ministres et des administrations en charge de l'éducation et de la culture, d'enseignants, de responsables pédagogiques et d'acteurs culturels s'est constitué pour réfléchir à la question particulière de l'art à l'école.

L'objectif des réunions successives fut à la fois de faire le point sur la situation actuelle en Communauté française de Belgique et de faire l'inventaire des priorités absolues en cette matière à l'horizon des élections du 13 juin prochain.

Préliminaires

- Art à l'école ou art et culture à l'école

La question de l'art à l'école doit être inscrite dans celle, plus large, de la culture à l'école. Culturelle, l'école l'est par nature en ce qu'elle vise à transmettre un corps de savoirs qui est aussi un corps culturel, garant d'une mémoire et d'une identité collectives. L'éducation à l'art, la pratique de formes artistiques diverses, la fréquentation de lieux de création de toute nature participent de cette entreprise dont la complexité grandit à mesure que s'accroît la pluriculturalité de l'Ecole actuelle. Le groupe de travail réuni par Culture et Démocratie souhaite que cette mission culturelle de l'Ecole soit réaffirmée avec force.

- L'art dans l'école, l'école vers l'art

Deux expressions pour deux aspects distincts de la même question : qu'en est-il de la situation de l'art dans le territoire de l'école ? Qu'en est-il aussi de la fréquentation par l'école, des lieux et des formes de l'art ?

Deux questions profondément liées, complémentaires, sans doute indissociables l'une de l'autre et qui ont occupé de manière égale le groupe de travail initié par Culture et Démocratie.

I. Constat : ouvertures, déploiements, émiettement

Bien des choses ont été dites et écrites déjà, n'ont rien perdu de leur pertinence.

Publié dans les Chemins de Traverse 2001 du Ministère de la Communauté française (1), le texte conçu par un groupe de travail initié par Culture et Démocratie mettait déjà le doigt sur les enjeux démocratiques que recouvre la problématique de l'art à l'école, questionnait ce que l'on appelle, sans doute à raison, l'instrumentalisation de l'art et s'interrogeait sur la nécessaire définition des objectifs et des moyens. Elle soulevait la question de l'articulation des pratiques pédagogiques et artistiques, mettant le doigt sur la délicate mais indispensable collaboration des artistes et des enseignants dans le territoire de l'école, esquissant des pistes méthodologiques et plaidant au passage pour la prise en compte des pratiques artistiques émergentes y compris celles des jeunes eux-mêmes.

Les choses ont bougé. Le courrier adressé en avril dernier par les responsables de Culture et Démocratie aux responsables politiques, Ministres et Présidents de partis de la Communauté française résume assez bien la perception qui domine lorsque l'on examine la question de l'art dans l'école francophone aujourd'hui : **misère persistante de la culture en Communauté française de Belgique mais intérêt manifeste dans les sphères politiques, pour ce qui est de l'intégration de l'art à l'école.**

En effet, les responsables politiques expriment depuis quelques années une préoccupation nouvelle, prennent des initiatives suscitant un réel mouvement de création et de production artistique au sein de l'Ecole, rompant en cela avec la mise au ban de l'art qui prévalut durant quelques décennies. Ces initiatives sont, le plus souvent, de grande qualité, que l'on pense – et cette liste n'est pas exhaustive - aux opérations Ecole en Scène, Un pas de plus, Danse à l'école, le programme Anim'action et projets d'école, les actions développées par la cellule Culture et Enseignement au Ministère de la Communauté française et la multitude d'initiatives prises par les centres culturels, les centres d'expression et de créativité et autres opérateurs culturels.

(1) Chemins de Traverse, Ministère de la Communauté française, Volume 2, p.50-57

Ces initiatives sont souvent développées sous le label d'opérations pilotes. S'il est opportun de veiller à étayer leur méthodologie et leurs procédures d'évaluation avant de les systématiser, il y a cependant un effet pervers, celui de multiplier les projets et les programmes à court terme. La possibilité d'une inscription réellement structurelle de l'art à l'école est ainsi fortement hypothéquée, même dans le cas de programmes de longue durée – il en existe - développant des projets annuels.

Ces initiatives s'inscrivent dans des espaces budgétaires comptés qui n'autorisent en aucune façon leur déploiement à l'ensemble de la communauté éducative francophone de Belgique. Plus précisément - dans la logique de la discrimination positive – elles réservent souvent la manne budgétaire disponible aux établissements dans lesquels l'art fait figure de dernière issue pédagogique. Cette manière de " distribuer " l'accès à l'expérience artistique donne à penser que celle-ci n'a de sens que dans l'adversité disciplinaire ou pédagogique ; elle fait donc l'impasse sur l'enjeu central du rapport à l'art : il civilise, il humanise parce qu'il donne à voir, à écouter, à sentir. Faisant cela, il donne à penser le monde et l'universalité, et il ouvre chacun à la capacité de créer. Il doit donc, selon nous, s'inscrire dans tout le tissu scolaire, à tous les niveaux, à tous les degrés, sans exclusive aucune.

Ces initiatives sont le fait d'acteurs extrêmement diversifiés, dont les objectifs, les priorités et les cadres de références peuvent aux extrêmes, diverger de manière sensible. Sur ce point, l'outil dont s'est dotée la Communauté flamande nous a semblé particulièrement efficace et convaincant. Le " Canon-cultuur cel " (1) est une structure relevant directement du Ministère de l'Education. Ce département est chargé de mettre en œuvre un des quatre objectifs généraux que s'est assigné l'enseignement néerlandophone - assurer une formation créative à tous les degrés de l'Ecole - en développant des programmes et des outils culturels particulièrement adaptés et cohérents.

Ces initiatives font irruption dans le territoire de l'Ecole qui, soumise depuis quelques années à une offre pléthorique, ne dispose que de peu de critères pour apprécier l'intérêt de ce qui lui est proposé. Elles se déposent, au sens strict, dans un terrain longtemps déserté par la question de la culture et de l'art, et au sein duquel les acteurs premiers – les enseignants – ne disposent plus de la formation adéquate, ces questions n'ayant pas été fortement interrogées, ni travaillées.

Enfin, pour ce qui est de la diffusion des formes artistiques et de l'accès ménagé pour l'Ecole dans les lieux de création, force est de constater que malgré tous les dispositifs existants – mais encore une fois extraordinairement divers - il reste beaucoup à faire pour que l'Ecole se saisisse davantage, et dans des conditions plus favorables, de l'importante offre artistique et culturelle qui lui est faite aujourd'hui.

De ces constats émerge donc la question centrale :

Si des initiatives culturelles dans l'école francophone de Belgique sont nombreuses et de qualité, force est de constater qu'il n'y a pas de politique artistique et culturelle cohérente pour l'école francophone de Belgique : elle doit être définie et portée par le futur Ministre de l'Education en collaboration avec le Ministre de la Culture.

Suivent ici l'ensemble des propositions du groupe de travail initié par Culture et Démocratie.

(1) Consulter le site www.canoncultuurcel.be

II. Propositions : cohérence, structures, moyens

L'enjeu essentiel est le recentrage déterminé de tout ce qui existe aujourd'hui en matière de programmes et de projets relatifs à la question de l'art à l'école.

1. Un Ministre de l'Education, un Ministre de la Culture

Les réponses données par les représentants du monde politique lors de l'importante rencontre organisée par Culture et Démocratie le 5 mai dernier à la Maison de la Bellone sur cette question nous autorisent à penser que cette première étape essentielle sera acquise lors de la prochaine législature. Elle nous semble en effet la première condition d'une redéfinition claire de la politique culturelle pour l'Ecole.

2. Une politique de l'art à l'école définie par le Ministère de l'Education

C'est bien du Ministère de l'Education que doit venir selon nous, la parole qui rende à l'art et plus largement à la culture, sa légitimité dans l'espace de l'école.

A l'instar de ce qui se passe en Communauté flamande, mais sous des modalités propres, il nous semble nécessaire qu'une cellule spécifique puisse travailler, au sein du Ministère de l'Education, à la mise en cohérence de l'ensemble des initiatives, des programmes et des outils relevant de la problématique de l'art à l'école.

Il nous semble que de cette manière, encouragées explicitement et organisées par ce Ministère réuni, la pratique et la fréquentation de l'art seraient légitimées de manière indiscutable.

Ce département collaborerait très étroitement avec le Ministère de la Culture qui pourrait redéployer, à son tour, des départements déjà existants mais peu dotés en ressources humaines et budgétaires.

Au-delà, nous pourrions imaginer une école qui réintègre, comme autant de formations incontournables pour tous, l'histoire de l'art, l'histoire de la musique - de toutes les musiques-, l'histoire du cinéma, l'esthétique, et toutes les formes de la pratique artistique ...

3. Une politique qui crée les conditions réelles de l'accès à la culture et à l'art pour tous

Qu'il s'agisse de déployer des projets de création dans le territoire de l'école ou de quitter celui-ci pour s'immerger dans une proposition artistique, les questions qui se posent à l'école sont celles de la formation, de l'organisation, de l'information et des moyens.

3.1. La formation

Pas d'art ou de culture à l'école ou hors de l'école sans des enseignants qui, à tous les niveaux de la pratique éducative, sont convaincus de l'intérêt pédagogique de ces expériences pour les avoir pratiquées eux-mêmes, dans leur cursus de formation initiale.

Il nous semble qu'il y a là beaucoup à faire. Les enseignants peuvent être de remarquables passeurs pourvu qu'on les outille. Dans le domaine artistique et culturel, ils le sont trop peu. Or, leur initiative est essentielle pour donner sens – dans l'école - à un projet artistique et culturel. Leur implication active, leur compétence et leur collaboration sont indispensables à la réussite de toute entreprise à caractère artistique ou culturel. Celle-ci n'a d'ailleurs pas de sens, si d'une manière ou d'une autre, elle ne s'inscrit pas au cœur même de la pratique pédagogique.

Il faut donc selon nous,

- porter le concept de *formation créative* au cœur de la formation des futurs enseignants, à tous les niveaux. Il faut aussi redéfinir et/ou concrétiser les socles de savoirs et de compétences dans ce domaine.
- Réaffirmer que la formation artistique et culturelle de tous les élèves et étudiants de la Communauté française de Belgique rencontre bien les missions définies par le décret Missions du 23 septembre 1997 : “ *Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures* ” (1)

(1) Décret Missions. Moniteur belge. 23 septembre 1997

3.2. L'organisation : espace, temps, collaborations

La possibilité de développer des projets créatifs à l'école, à tous les degrés de celle-ci dépend aussi du cadre qui lui est fait : ceci suppose un espace/temps plus souple qui permette de développer des pratiques longues et interdisciplinaires, qui permette aussi de nouer des collaborations avec les opérateurs culturels ou des artistes. Ces collaborations extrêmement riches selon nous, supposent la rencontre de deux compétences distinctes et complémentaires. L'artiste est un créateur, l'enseignant est un pédagogue. C'est de l'articulation de ces deux pratiques dans un espace/temps clairement scolaire que dépend le sens – pour l'école – de cette collaboration.

Pour ce qui est de la fréquentation des lieux et espaces culturels, on remarquera que l'Ecole les arpente depuis longtemps mais qu'elle a à gérer – particulièrement dans le secondaire et le supérieur pédagogique – des contraintes horaires qui alourdissent considérablement l'investissement des enseignants.

Nous pensons que l'école aurait beaucoup à gagner de l'ouverture de plages horaires qui ne seraient dévolues qu'à la mise en œuvre de projets artistiques et culturels. Mais nous pensons aussi que pour faire sens dans le territoire de l'école, ceux-ci doivent nécessairement être intégrés dans des champs disciplinaires précis, sous peine d'être relégués au rang d'activités sans enjeu pédagogique.

3.3. L'information : cohérence, diffusion, inventaire

L'information sur l'ensemble de l'offre artistique et culturelle, qu'il s'agisse d'appels à projets, de programmes spécifiques ou d'informations culturelles et artistiques au sens large, devrait pouvoir être unifiée. Il nous semble encore une fois, que relayée de manière constante et complète par le Ministère de l'Education, en collaboration étroite avec le Ministère de la Culture, elle permettrait aux écoles de se faire une idée globale de ce qui leur est offert et constituerait un encouragement explicite à l'exploration de ces territoires.

L'instauration de relais culturels, d'ambassadeurs de la culture et de la création au sein des écoles pourrait stimuler la diffusion de cette information dans les établissements scolaires.

Nous pensons enfin que l'inventaire exhaustif de tout ce qui existe aujourd'hui en matière de programmes artistiques pour l'Ecole fait cruellement défaut et plaidons pour qu'un cadastre complet en soit établi dans les meilleurs délais.

3.4. Les moyens

Du côté des projets, plutôt que de maintenir une politique qui privilégie de manière quasi exclusive les établissements dits en discrimination positive, les stigmatisant au passage, nous croyons nécessaire d'ouvrir à toutes les écoles sans distinction aucune, la faculté budgétaire d'entreprendre sur le terrain culturel et artistique. Cela étant acquis pour tous, il serait souhaitable ensuite, d'accorder des facilités accrues aux établissements en grande difficulté qui en feraient la demande.

Du côté de l'accès à l'offre culturelle et artistique – dont nous reconnaissons l'importance quantitative et qualitative, nous pensons que les facilités accordées au monde scolaire ne doivent pas être le seul fait des institutions et des opérateurs culturels.

Beaucoup d'obstacles se dressent sur le chemin qui va de l'école au théâtre, au musée, à la salle de concert, au cinéma, etc... parmi les plus évidents les frais de transport et le prix des tickets.

L'association « Jeunesses et arts plastiques » a trouvé une filière pour offrir des cycles de conférences gratuites – exemple à multiplier.

Un chèque culturel, dont il faudrait étudier les modalités de distribution et d'affectation, destiné à priori au monde scolaire, constituerait un signal fort de la part des Ministres de l'Education et de la Culture.

Il stimulerait de manière significative un accès qui, aujourd'hui encore, demeure lié au statut socio-économique des publics scolaires. (1)

1) La Vlaamse Gemeenschapcommissie (VGC) diffuse des chèques de ce type et permet ainsi aux écoles qui bénéficient de ces bons culturels d'accéder notamment aux spectacles, à des conditions très avantageuses. Les musées de la Ville de Bruxelles offrent la gratuité aux élèves des écoles de Bruxelles Ville – c'est un bon début mais pourquoi ne pas élargir cela au niveau scolaire à tous les musées – qui pourraient être subsidiés au pro rata du nombre d'élèves visiteurs.

III. Conclusion

Le groupe de travail initié par Culture et Démocratie se réjouit des avancées qui ont été opérées ces dernières années : prise en compte de la question de l'art à l'école et multiplication des initiatives destinées à y encourager et y développer la connaissance et la pratique de toutes les formes culturelles et artistiques.

Il souhaite que, sous la législature prochaine, la mission culturelle et artistique de l'Ecole soit fortement et clairement réaffirmée par le Ministre de l'Education.

Il souhaite que des objectifs cohérents soient définis et que des moyens adéquats, budgétaires, humains et organisationnels soient dégagés.

Il souhaite que de nouvelles formes de collaboration étroite soient nouées entre le Ministère de l'Education et celui de la Culture, au service de l'Ecole.

Il souhaite qu'un inventaire systématique de tout ce qui existe en ces matières soit fait et diffusé rapidement.

Il souhaite que des programmes fondés sur la logique du projet soient inscrits dans le long terme, adressés à tous les établissements et qu'ils prennent le pas sur les formes non récurrentes et sur les logiques de discrimination, même positives.

Il réaffirme que l'approche, la connaissance et la pratique de l'art servent puissamment les objectifs de savoirs, de compétence et de développement personnel qui sont au cœur des missions de l'Ecole et qu'il s'agit là d'un indispensable contrepoint aux logiques d'efficacité immédiate qui ont peu à peu submergé la pratique pédagogique.

Pour le groupe Art et Ecole initié par Culture et Démocratie
Note de synthèse établie par Sabine de Ville
Mai 2004